

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 3-4-fr

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale à Zurich les 23 et 24 mai 1959

Peut-être nos membres seront-ils étonnés d'apprendre que notre assemblée générale de cette année aura lieu à Zurich, et que cette fois elle ne sera pas l'occasion d'un voyage à la recherche de sites et de monuments dans une région peu connue de notre pays. Nous nous contenterons d'excursionner dans la ville de Zurich avec le but bien limité que voici: considérer ce phénomène actuel, lourd de conséquences de toutes ordres, qu'est l'accroissement prodigieux de la plus grande ville de la Suisse. Avec les visites commentées de divers quartiers se combineront des séances d'information, d'étude et de discussion, sous le titre général: le Heimatschutz et la ville moderne.

Ce n'est pas à Zurich seulement, c'est dans toutes les villes du pays, c'est aussi dans les campagnes, et jusque dans les montagnes que le visage de notre terre suisse se modifie de façon vertigineuse. Constructions de barrages, d'auto-routes, plans d'aménagement... tout cela suscite de graves et complexes problèmes. Notre Ligue n'a pas attendu jusqu'aujourd'hui pour prendre position à propos de tel ou tel de ceux-ci. Mais cette fois, c'est dans sa totalité la situation créée par l'essor industriel et par la révolution des procédés de construction que notre Ligue met à son ordre du jour.

Les 23 et 24 mai donc, nous nous réunirons, non seulement pour le plaisir de nous retrouver entre ligueurs de tous les cantons, mais aussi pour participer à un travail en commun.

Une convocation individuelle, contenant le programme détaillé de ces deux journées, a été adressée à chacun de nos membres.

Le Comité central

Bibliographie

Pierre Bertrand: Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève.
(*Genava*, nouvelle série t. V [1957] p. 7-91.)

Si la conservation des monuments du Canton de Genève fut depuis longtemps une préoccupation de quelques-uns, c'est en 1920 seulement qu'une loi créa une commission spécialement chargée de classer les monuments et les sites. Cette commission se mit au travail avec ardeur, si bien qu'entre 1921 et 1923 déjà, près d'une centaine de monuments publics, églises et maisons étaient classés. Mais ce beau zèle devait se ralentir; preuve en soit que dès 1933 le bulletin du Musée d'Art et d'Histoire *Genava*, qui avait publié d'année en année les résultats des travaux de la commission, n'eut plus rien à dire sur ce sujet...

Toutefois, dès 1955, une sous-commission *ad hoc* se remit à l'ouvrage; ce fut l'occasion pour *Genava* de rouvrir le dossier: Fort bien illustré,

l'inventaire de M. Bertrand donne des renseignements très intéressants sur les quelque 140 arrêtés de classement pris en vertu de la loi de 1920. L'on peut ainsi mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire.

Dans sa brève introduction, l'auteur suggère à la Commission de tourner ses regards vers la campagne et de s'intéresser aux « ensembles architecturaux constitués par des hameaux ou même par des villages entiers ». Au moment où la campagne genevoise risque d'être envahie de cités satellites ou d'immeubles locatifs, ce travail vient à son heure. Il contribue fort heureusement à remplir l'une des missions que la loi prescrit à la Commission: « Intéresser le public à la conservation des monuments et des objets et à la protection des sites ». En fait, un inventaire, comme un bilan, est plus utile encore pour préparer l'avenir que pour étudier le passé.

François Naef